

La Chine

Françoise Lemoine

Avec la participation de Christian Bardot

ISBN : 978-2-7440-7361-8

Chapitre 3 : La Chine invente le « socialisme de marché »

Compléments

1. Les réformes économiques en Chine depuis 1978

Elles s'ordonnent selon quatre axes :

a. La décollectivisation de l'agriculture

Elle est essentielle : en 1978, les paysans représentent encore les trois quarts des actifs ; il est vital pour tout le pays de libérer leurs capacités productives. Des « contrats de responsabilité » limitent la quantité de produits qu'ils doivent livrer à l'État et leur laissent libre disposition du reste, qu'ils peuvent donc écouler sur les « marchés urbains », à prix libre. Si la terre reste propriété collective, les paysans obtiennent le droit de la cultiver comme ils l'entendent dans le cadre de contrats de location signés avec l'État : les baux, de très courte durée à l'origine, passent à 30 ans en 2003, puis le droit de propriété du sol est confirmé par une loi de mars 2007 qui devrait protéger les paysans contre les expropriations sauvages dont beaucoup sont victimes. Ces dispositions représentent une véritable « révolution silencieuse » dans les campagnes (C. Aubert). Les communes populaires qui étouffaient l'initiative paysanne sont remplacées par plus de 200 millions de micro-exploitations familiales d'un hectare en moyenne. Sur le plan administratif, elles laissent place à des élus locaux choisis assez librement par les habitants, à l'échelle du village et du canton.

b. Des réformes institutionnelles créent l'environnement nécessaire à une économie de marché

Un système bancaire est créé : une banque centrale chargée des équilibres macroéconomiques (elle reste étroitement soumise au gouvernement) ; les grandes banques d'État sont rendues responsables de leurs pertes et profits et de nouvelles banques sont créées à l'initiative des autorités locales. Des Bourses de valeurs ouvrent à Shanghai et Shenzhen en 1990 : plus de mille sociétés sont cotées. Une réforme simplifie le système fiscal en l'alignant sur les pratiques les plus courantes dans le monde : impôt progressif sur le revenu, taxe sur la valeur ajoutée, impôt sur les bénéfices des sociétés.

c. La réforme des entreprises

La Chine de 1978 a une économie totalement administrée. Les entreprises appartiennent à l'État qui en nomme les directeurs, elles reçoivent investissements et aides de l'administration de tutelle à laquelle elles reversent d'éventuels bénéfices. Celle-ci fixe tous les paramètres de leur activité : nature des produits fabriqués, volumes, fournisseurs et clients, prix de vente, niveau des salaires et des effectifs employés... À côté de quelques réussites, beaucoup sont peu productives et fournissent des articles de piètre qualité. Mais leur nécessaire transformation est complexe, comme dans les économies socialistes européennes. Les entreprises privées individuelles ou familiales, autorisées dès 1982, se sont multipliées dans le commerce et l'artisanat. Les firmes à capital étranger sont souvent des sociétés mixtes qui associent un partenaire chinois à l'investisseur extérieur. La privatisation des entreprises publiques est lente, notamment pour les grands complexes industriels chers au maoïsme triomphant : plombés par les sureffectifs et l'obsolescence des équipements, ils ne sont pas rentables. Au total, le secteur privé « représente aujourd'hui près de 65 % du PNB et plus de 70 % des recettes fiscales du pays » (S. Colin, article « Chine » dans *Images économiques du monde*, 2007).

d. L'ouverture sur l'extérieur

L'appel aux capitaux étrangers est lancé dès 1979 par la création de Zones Économiques Spéciales*, selon un modèle directement inspiré des « dragons » voisins, que Deng Xiaoping et consorts connaissent bien, notamment par le biais des autres Chinois que sont Taïwan et Hong Kong mais aussi par celui d'une diaspora de 30 à 50 millions de Chinois installés surtout dans l'Asie maritime, de Singapour à Séoul. Ils constituent des communautés d'affaires très actives qui ont gardé des liens avec leur pays d'origine et contribuent à rendre les dirigeants chinois conscients du dynamisme de « l'Asie battante ». Le but est de créer des emplois, de favoriser le transfert de technologies avancées, de procurer à la Chine des devises fortes grâce auxquelles elle pourra améliorer sa participation à l'échange international.

2. La Chine et sa monnaie : le Yuan ou Renminbi

Le yuan (ou « renminbi », c'est-à-dire littéralement la « monnaie du peuple ») est la monnaie de la République populaire de Chine. L'émission et la circulation du yuan, la politique de change sont du ressort de la banque centrale, Banque Populaire de Chine, qui est sous le contrôle du gouvernement.

Depuis avril 1996, le yuan est convertible pour les opérations commerciales : les entreprises ayant un contrat d'importation peuvent se procurer sur le marché de change les devises nécessaires au règlement de l'opération. La convertibilité vaut aussi pour les autres opérations courantes comme le rapatriement des profits des entreprises étrangères en Chine. Mais la convertibilité ne s'applique pas aux opérations en capital : il faut une autorisation pour les opérations de prêt et d'emprunt à l'étranger, de même que pour les investissements à l'étranger, entrants ou sortants.

En janvier 1994, le taux de change du yuan a été fixé à 8,28 yuan pour un dollar. De 1994 à juillet 2005, il est resté fixe par rapport au dollar, la Banque Populaire de Chine intervenant sur les marchés monétaires pour maintenir la stabilité du cours. Lors de la crise financière asiatique de 1997-1998, la Chine a résisté aux pressions spéculatives qui s'exerçaient en faveur de la dévaluation du yuan.

À partir de 2003, le dollar se déprécie, entraînant la dépréciation du yuan. Comme la Chine accumule d'importants excédents commerciaux, ses partenaires et surtout les États-Unis l'accusent de bénéficier d'une compétitivité induite grâce à la sous-évaluation de sa monnaie. En 2005 les autorités chinoises décident de fixer le taux de change par rapport à un panier de devises étrangères (sans en préciser la composition) et d'élargir un peu la marge de fluctuation du taux de change. Entre juillet 2005 et juillet 2008, le yuan s'apprécie par rapport au dollar à environ 20%.

Depuis cette date, face à la crise financière, la politique des autorités chinoises a été de revenir à une parité fixe avec le dollar.